

<https://enseignants.se-unsa.org/Evaluation-des-ecoles-reculer-pour-mieux-sauter>



Évaluation des écoles : reculer pour mieux sauter ?

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 12 septembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa et sa fédération l'Unsa Éducation ont fait part des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain concernant les évaluations d'école et d'établissement. Nous revendiquons le report après le 1er trimestre des évaluations d'école ; c'est désormais acté pour les écoles qui le désirent. Par ailleurs, ces évaluations doivent déboucher sur des actions concrètes.

Le SE-Unsa obtient le report des évaluations des écoles

L'Unsa Éducation et ses syndicats d'enseignants (SE-Unsa), d'inspecteurs (Sien et Snia-IPR) et de personnels de direction (SNPDEN) ont été reçus par Béatrice Gille, présidente du Conseil d'évaluation de l'École (CEE) le 7 septembre.

Alors que s'annonce la tenue des débats sur l'École dans le cadre du Conseil national de la Refondation, ces évaluations viendraient alourdir le calendrier. En conséquence, le SE-Unsa et sa fédération l'Unsa Éducation ont demandé la suspension des évaluations des écoles qui le souhaitent, *a minima* durant ce premier trimestre. Ce report a été confirmé par le ministère.

Évaluation des écoles : oui, si les moyens suivent

Cette audience a permis à l'Unsa Éducation de pointer les difficultés rencontrées sur le terrain, notamment dans le 1er degré, et les points d'achoppement toujours présents dans le 2d degré. Alors que la situation sur le terrain est tendue, pour l'Unsa Éducation il ne faut pas de travail supplémentaire.

L'évaluation des écoles et des établissements devrait permettre aux acteurs de terrain de réfléchir à leur action, d'établir un diagnostic et de se fixer des objectifs en lien avec le projet d'école et d'établissement dans un cadre favorable au travail collectif. Elle doit faire émerger des besoins nouveaux dans une perspective d'amélioration. Ces besoins doivent être abondés : formations, ressources humaines et crédits pédagogiques.

L'avis du SE-Unsa : un cadre d'évaluation à repenser

Afin que la démarche d'évaluation des écoles ait du sens pour les équipes, pour le SE-Unsa il est indispensable :

- d'avoir une planification des évaluations d'école sur l'année ;
- de dresser la liste des écoles évaluées lors de l'année N dès le mois de juin de l'année N-1 (sur le modèle du rendez-vous de carrière) ;
- d'obtenir un protocole d'auto-évaluation correspondant à [l'annexe 1 du cadre d'évaluation](#) et n'allant pas au-delà ;
- de proposer que les représentants de parents d'élèves au conseil d'école interrogent les autres parents d'élèves ;
- de proposer aux collègues de mener l'auto-évaluation des élèves sur le temps de classe en lien avec l'EMC ;
- de proposer que les AESH d'une même école se regroupent sur leur temps de concertation pour leur auto-évaluation ;
- de demander que le temps nécessaire à l'auto-évaluation soit déduit des animations pédagogiques ;
- de rappeler ce qui doit découler de l'auto-évaluation : rédiger plus facilement le nouveau projet d'école, voir les besoins de formation des collègues pris en compte par l'Éducation nationale, permettre aux équipes d'avoir des points d'appui supplémentaires pour des discussions avec les collectivités concernant des demandes de dotations, de matériel, des sorties scolaires...

>> Lire aussi [le communiqué de l'Unsa Éducation](#)